

Mode d'emploi

BOURSE AU PERMIS

EPINAY-SUR-SEINE

18-25 ans

Candidatures jusqu'au 31 janvier 2024
sur www.epinay-sur-seine.fr



Réunion d'infos le 10 janvier à 18h30
Salle du Conseil municipal
à l'Hôtel de Ville

INFOS : 01 49 71 98 78

VOUS SOUHAITEZ DÉPOSER UN DOSSIER DE BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE B AUPRÈS DE LA VILLE D'ÉPINAY-SUR-SEINE. AVANT DE REMPLIR VOTRE DOSSIER, QUI PERMETTRA AUX SERVICES DE LA VILLE D'Étudier VOTRE DEMANDE, LISEZ ATTENTIVEMENT LES INFORMATIONS SUIVANTES.

1. CONDITIONS D'INSCRIPTION

Vous devez obligatoirement remplir les cinq conditions suivantes :

- être âgé de 18 à 25 ans ;
- résider à Épinay-sur-Seine depuis au moins deux ans ;
- ne pas être déjà inscrit dans une auto-école et n'avoir jamais passé le code de la route ;
- accepter l'ensemble des conditions citées dans le présent mode d'emploi ;
- une fois le **dossier de candidature** ; rempli, fournir obligatoirement au service Prévention et uniquement à ce service les documents justificatifs nécessaires via le site de la ville epinay-sur-seine.fr

2. CRITÈRES DE SÉLECTION

Vous serez sélectionné en fonction de la qualité de vos réponses à ces critères :

- disponibilité et assiduité tout au long de l'année 2024 (préparation de l'examen et réalisation du bénévolat) ;
- justifier la nécessité d'obtenir le permis ;
- justifier votre motivation à participer à une démarche citoyenne ;
- soumettre un formulaire d'inscription rempli avec la plus grande attention.

3. VALIDATION DU DOSSIER

Une fois votre dossier rempli sur le site internet et après transmission de l'ensemble des documents complémentaires (voir liste ci-dessous), un pop-up confirmant la bonne prise en compte de votre demande s'affichera à l'écran.

ATTENTION !

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Vous devrez fournir les éléments justificatifs suivants :

- une photo d'identité récente ;
- votre CV.

Ainsi que les photocopies lisibles de :

- votre pièce d'identité ;
- un justificatif de domicile (attestation d'assurance à votre nom) pour les deux dernières années ;
- un justificatif de votre situation scolaire ou professionnelle (contrat de travail, certificat de scolarité, justificatif de formation, attestation Pôle emploi...) ;
- ASSR2 ;
- attestation de participation à la journée de défense et de citoyenneté ou de recensement.

4. CONTRAT

Si votre candidature est retenue, vous signerez un contrat pour l'obtention de la Bourse au permis B dans lequel vous acceptez de respecter un certain nombre d'engagements.

5. MONTANT DE LA BOURSE AU PERMIS B

Si votre candidature est retenue, la bourse sera attribuée à hauteur de 1000 € pour un forfait de base comprenant :

- les cours de préparation au code de la route ;
- une présentation au code de la route ;
- 25h de conduite ;
- une présentation à la conduite.

La bourse sera attribuée en deux versements sous réserve du respect de tous les engagements.

N.B : les frais de dossier d'un montant de 300€ sont à la charge du candidat.

6. LE BÉNÉVOLAT

Vous vous engagerez à réaliser une activité d'utilité collective de 35 heures réparties selon le planning de missions prédéfinies avec le candidat.

Ce processus a pour objectif de développer votre engagement citoyen.

Le projet vise à vous sensibiliser et vous accompagner dans la découverte des métiers que propose la Ville et les activités diverses de ses partenaires (associations, etc.).

7. IMPLICATION

Les dossiers seront étudiés et sélectionnés par des comités. Si vous êtes présélectionné(e), vous serez convié(e) à un entretien avec un jury afin de vous exprimer sur vos motivations.

Une seule session est organisée dans l'année. Une fois l'appel à candidatures passé, aucun dossier ne pourra être accepté.

Afin de vous organiser vous trouverez ci-dessous les dates importantes qui nécessitent votre présence :

Les Jurys :

> **Mardi 20 février 2024**

> **Mercredi 21 février 2024**

> **Jeudi 22 février 2024**

> **Vendredi 23 février 2024**

Vous serez mobilisé sur l'une des quatre dates ci-dessus.

9. DES QUESTIONS ?

Pour toute demande de renseignements, contactez directement le Service Prévention :

7 rue Mulot, 1^{er} étage - 93800 Épinay-sur-Seine

 **01 49 71 98 78**

 **bourseaupermis@epinay-sur-seine.fr**